

Compte rendu de la réunion du 5 juin 2026 du CD11

Présents :

Bureau	Catherine SIMON - Sébastien Ubeda
Présidents de Clubs	Cécile CROMPTON, Patrick DANESIN, Thomas GODALL,
Membres élus	Franck DODELIN, Jean-Luc et Pascale EINIG, Nicolas MORTREUX, Pauline CABOT, Jean Christophe HAAS, Jonathan PLANET

Absents excusés :

Bureau	Natacha BOSCO
Présidents de Clubs	Max MAURY, Philippe SOULIE,
Membres élus	Laure FAUDOT BEL,

Invité :

Catherine Beaumont

La séance est ouverte à 18h30.

Informations diverses

1. Présentation de Mme Catherine Beaumont

Mme Catherine Beaumont, invitée à participer à la réunion, se présente aux membres du Comité.

La Présidente du club de Limoux informe l'assemblée que le club de Limoux rencontre actuellement des difficultés de fonctionnement à la suite de la démission de plusieurs membres de son bureau.

Afin d'assurer la continuité des activités du club, une assemblée générale électorale sera organisée au mois d'octobre. À cette occasion, Mme Catherine Beaumont se portera candidate à la présidence du club.

Elle indique qu'elle sera accompagnée et soutenue dans cette démarche par l'ancienne présidente, qui envisage de se présenter au futur comité directeur du club.

2. Le département

Au titre de la saison 2025-2026, le département de l'Aude compte **416 licenciés répartis dans 6 clubs affiliés à la FFTA contre 395 à la même période pour 5 clubs**, confirmant la dynamique de développement du tir à l'arc sur le territoire. 129 nouveaux licenciés la même période soit 26 de moins

➤ Part départementale des licences – Saison à venir.

La Présidente du CD11 informe les membres qu'elle a dû renseigner les montants de la part départementale des licences pour la saison à venir.

N'ayant plus les montants appliqués lors de la saison précédente, elle a fixé par erreur la part départementale des licences jeunes à 13 € au lieu de 15 €. Le montant de la part départementale pour les licences U11 a quant à lui été fixé à 10 €.

Par ailleurs, conformément à la décision prise lors de la dernière réunion du Comité Directeur, le montant de la part départementale pour les licences adultes sans pratique est fixé à 0 €.

Type de licence	Discipline	Catégorie d'âge	Montant
Adultes /compétition	Toutes les disciplines	Toutes les catégories d'âge	15€
Adulte/club			15€
Adulte sans pratique			0€
Jeune			13€
U11			10€

3. Comité Régional CRTAO (criterium poussins, formations),

- La 3^{ème} édition du Criterium Régional U11 s'est déroulée le samedi 11 avril 2026 à Limoux, 42 jeunes de toute la région participaient à ce challenge représentant 13 équipes de 4 jeunes. L'Aude a proposé 3 équipes représentant 12 poussins issus des clubs de Bizanet, Carcassonne, Castelnaudary et Narbonne.

- Proposition de mise en place des formations fédérales FFTA

À la demande de la Région, le Comité Départemental envisage l'organisation de deux formations fédérales destinées à renforcer l'encadrement dans les clubs du département.

1. Formation Encadrant de Club

2. Formation Brevet Fédéral Initiateur (BFI)

Situation financière

1. Bilan financier

Le trésorier présente la situation financière actuelle du Comité Départemental ainsi que le suivi budgétaire de l'exercice en cours.

Compte en banque mai 2026 : 7393€

Livret : 30 000€

2. Subventions

Plusieurs demandes de subventions ont été déposées afin de soutenir les projets de développement du tir à l'arc dans l'Aude.

- **Agence Nationale du Sport (ANS) / FFTA**

- Développement de la pratique jeunes et structuration d'une filière de progression : **800 €**
- Développement, fidélisation et accès à la pratique féminine : **1 200 €**
- Formations : **2 000 €**

- **Conseil Départemental**

Une demande de subvention de **2 000 €** a été déposée pour soutenir les actions en faveur des jeunes et du sport sur ordonnance en partenariat avec la mairie de Narbonne.

- **Fonds de développement de la vie associative- FDVA**

Une demande de subvention de **1 000 €** a été déposée pour le projet « **Découverte du tir à l'arc pour les jeunes de 7 à 10 ans** ». Cette action a pour objectif de faire découvrir l'activité à un jeune public, de favoriser l'accès au sport dès le plus jeune âge et d'encourager une future adhésion dans les clubs du département.

Le Comité Départemental reste dans l'attente des réponses concernant ces différentes demandes de financement.

La Présidente apporte des précisions concernant l'attribution des subventions obtenues par le CD11.

Il est indiqué que ces aides financières seront réparties entre les clubs au prorata des actions effectivement menées sur le territoire, notamment dans le cadre des actions en faveur des **jeunes (poussins)** et du **développement de la pratique féminine**.

Afin de pouvoir bénéficier de cette répartition, les clubs devront présenter un bilan des actions réalisées ainsi que les justificatifs correspondants, notamment les factures et tout document permettant d'attester de la mise en œuvre des projets concernés.

Cette démarche vise à assurer une répartition équitable des subventions en fonction de l'implication réelle des clubs dans les actions soutenues par le CD11.

Bilan et rappel des compétitions de fin de saison 2024/2025

1. Bilan sportif

➤ Retour sur les compétitions récentes :

- **Championnat départemental salle** – 30 janvier 2026 à Limoux
Bonne organisation de la compétition.
Nombre de participants : **64 archers** sur un potentiel estimé de 100 tireurs en salle (saison 2024/2025).
L'analyse met en évidence un niveau global jugé faible.
- **Championnat départemental nature** – 01/05/2026
15 tireurs participants.
- **Championnat de France nature** – 24/05/2026 à Agnac
3 tireurs engagés - Résultat : U21 : THIBAUT Camille – 3^e place.
- **Championnats TAE départementaux** – Narbonne, 07/06/2026
46 tireurs au total, dont 3 extérieurs- TAE International : 23 tireurs (matin)- TAE National : 30 tireurs (après-midi)

➤ A venir :

- **Championnats TAE régionaux** : TAE BLAGNAC (31) : 04–05 juillet 2026- TAE N FRONTIGNAN (34) : 28 juin 2026

Actions de développement

1. Les jeunes

➤ Stages jeunes

Nicolas et Patrick font part de leur déception concernant la faible participation des jeunes aux stages organisés cette saison. Il s'interroge sur les raisons de ce manque de fréquentation.

Plusieurs explications sont avancées, notamment le fait que certains jeunes ne souhaitent pas se déplacer aussi loin de leur domicile.

Sur les quatre stages programmés cette saison, un a dû être annulé faute d'un nombre suffisant de participants. Un autre, initialement prévu à Narbonne, a été déplacé à Carcassonne, seuls quatre archers du club de Carcassonne étant inscrits.

Dans ce contexte, Patrick et Nico ont décidé de ne pas faire payer ce stage, considérant qu'il s'apparentait davantage à un stage de club des Archers de la Cité qu'à un stage départemental.

Il est toutefois rappelé que ce stage figurait au programme officiel du CD11 et qu'à ce titre, il devait normalement être payant.

Après discussion et vote, il est décidé à l'unanimité de valider la gratuité de ce stage pour les participants.

Pour la saison prochaine, il est proposé de retenir quatre dates de stages réparties sur l'année afin de faciliter l'organisation et la participation des jeunes.

Calendrier des stages jeunes – Saison 2026-2027

Les dates des stages jeunes pour la saison 2026-2027 sont fixées comme suit :

- **15 novembre 2026** : Carcassonne
- **3 janvier 2027** : Carcassonne
- **21 mars 2027** : lieu à confirmer
- **2 mai 2027** : stage TAE à Narbonne

Ces stages ont pour objectif de permettre aux jeunes archers du département de se perfectionner techniquement, de se préparer aux compétitions et de favoriser les échanges entre les clubs.

Une attention particulière sera portée à la communication auprès des clubs afin d'encourager la participation des jeunes et d'augmenter le nombre de stagiaires par rapport à la saison précédente.

Par ailleurs, pour les tireurs présentant un bon potentiel et obtenant de bons résultats, une possibilité d'accompagnement vers les compétitions régionales ou les Championnats de France est envisagée. Les frais correspondants pourraient être pris en charge par le CD11.

Après échange entre les membres du Comité Directeur, il est décidé de maintenir le tarif de participation aux stages jeunes et adultes à **10 € par personne** pour la prochaine saison.

Ce montant s'appliquera à l'ensemble des stages organisés par le CD11, sauf décision particulière prise par le Comité Directeur dans des situations exceptionnelles.

De plus, les stages ne sont pas ouverts aux 1^{ère} année et les jeunes doivent venir avec leur matériel réglé (personnel ou de club).

➤ Challenge Mortreux (bilan et calendrier 2027),

• Bilan

- **1^{ère} manche en Salle à Carcassonne** : 30/03 : 45 jeunes qui découvrent la compétition ; Le Matin : jeux du tir à l'arc et l'après-midi 1^{ère} Manche du challenge en salle
- **2^{ème} manche en extérieure à Limoux** le 17/05 ; 38 jeunes
Malgré la pluie et de nombreux arrêts la compétition a pu être maintenu jusqu'au bout :
- **3^{ème} manche dite de parcours** à Montferrand le 14/06.

• Dates et lieu pour la saison 26/27,

- **1^{ère} manche** : le 20 mars 2027 à Carcassonne. Comme lors de l'édition précédente, les Jeux du Tir à l'Arc seront organisés le matin.
- **2^{ème} manche** : le 29 mai 2027, en extérieur à Narbonne,
- **3^{ème} manche** : le 12 juin 2027 à Bizanet (sous réserve de l'accord du club de Bizanet), sous la forme d'une manche de parcours.

Les membres du Comité Directeur souhaitent renouveler la dynamique mise en place lors des précédentes éditions et encourager une large participation des clubs et des archers du département.

➤ Criterium Poussins

• Bilan

Cette édition a connu une belle participation avec **42 jeunes répartis en 14 équipes**.

La matinée était consacrée à un tir de qualification par équipes. Les jeunes ont ensuite participé à un atelier de tir à l'équerre avant de poursuivre la compétition par des matches de poules conduisant jusqu'aux finales.

Louisa VASTEL	185	Jade SLAVITESCU SANTA	147
Tom ZENATI	183	Soan RICHARD THOMAS	142
Nouh VEZIER	177	Astrid BESSON CHILES	116
Axel MONIER	177	Idil OZTURK	113
Elena CASTAN	154	Maxime MIMAUD	109
Fabien ROUZAUD	153	Raphaël AUDIGUIER	108

La compétition s'est déroulée à Limoux. Le Président de la Région a fait part de sa satisfaction concernant les installations mises à disposition, notamment le gymnase, ainsi que la qualité de l'organisation assurée par le club de Limoux.

Il est souligné que, si cette compétition est pérennisée, il existe de fortes chances qu'elle continue à être organisée à Limoux. La situation géographique centrale de la commune au sein de la région, la qualité de l'accueil et la capacité d'accueil du gymnase constituent des atouts importants.

Pour la saison 2026-2027, la date du **18 avril 2027** est proposée pour l'organisation du Criterium Poussins. Cette date devra toutefois être validée par le Président de Région ainsi que par la Ville de Limoux.

2. Adultes – Bilan des stages, objectifs, dates et lieux

➤ Stages adultes

• Bilan

7 stages adultes ont été réalisés, avec une participation moyenne de **10 à 12 archers par stage**, représentant généralement **2 à 3 clubs différents** adultes organisés au cours de la saison est présenté aux membres du Comité Directeur. Un stage a cependant dû être annulé, sa programmation coïncidant avec la période des fêtes de fin d'année.

Catherine Simon, encadrante des stages adultes, demande aux présidents de clubs de relayer davantage les informations concernant les stages et de faire remonter le nombre prévisionnel d'inscrits. Cette démarche permettrait d'anticiper et de mieux préparer l'organisation des stages.

Le bilan de la saison est jugé positif. Les stages ont connu une bonne participation et les retours des participants sont très favorables. Les adultes présents ont particulièrement apprécié ces moments de perfectionnement et d'échange.

Il est toutefois constaté que ce sont souvent les mêmes archers qui participent aux stages. Certains licenciés ne se déplacent pas en raison de l'éloignement géographique des lieux d'organisation.

Les membres du Comité Directeur soulignent l'intérêt de poursuivre cette action lors de la prochaine saison.

• Tarification des stages

Il est décidé de maintenir le tarif de participation aux stages jeunes et adultes à **10 € par personne** pour la prochaine saison.

Ce montant s'appliquera à l'ensemble des stages organisés par le CD11, sauf décision particulière prise par le Comité Directeur dans des situations exceptionnelles.

• Calendrier des stages adultes – Saison 2026-2027

- **11 octobre 2026** à Carcassonne
- **29 novembre 2026** à Castelnaudary
- **16 janvier 2027** - Narbonne
- **17 janvier 2027** : stage spécifique consacré aux duels - Carcassonne
- **7 mars 2027** : Narbonne
- **4 avril 2027** : Narbonne
- **30 mai 2027** : Castelnaudary

Les thèmes restent à préciser

➤ Challenge à la Médaille

Un bilan du Challenge à la Médaille est présenté aux membres du Comité Directeur.

Cette animation, destinée aux archers adultes débutants, a réuni **16 participants issus de l'ensemble des clubs de l'Aude**.

Les retours des participants et des organisateurs sont très positifs. L'ensemble des personnes présentes s'est déclaré satisfait du déroulement de la manifestation, qui a permis aux archers débutants de se rencontrer dans un cadre convivial tout en découvrant l'aspect compétitif de la discipline.

Au regard de ce bilan très encourageant, le Challenge à la Médaille sera reconduit **le 28 mars 2027 à Narbonne**.

Dates des compétitions saison 26/27

1. Tournoi des Mixtes

Le Tournoi des Mixtes se déroulera à Narbonne le **13 décembre 2026**.

Cette édition aura un caractère officiel, dans la mesure où les premiers de l'épreuve auront la possibilité de se qualifier pour le Championnat de France.

Le Comité Directeur du CD11 souhaite néanmoins conserver l'esprit convivial de cette compétition. À ce titre, le CD11 proposera gratuitement des pizzas aux participants afin de favoriser les échanges entre les archers.

Par ailleurs, ce tournoi s'inscrit dans la démarche engagée par le CD11 visant à promouvoir et valoriser la pratique féminine du tir à l'arc. Cette action fait partie d'un projet départemental soutenu par une subvention spécifique. Le format mixte de la compétition contribue à mettre à l'honneur les femmes au sein de la discipline et à encourager leur participation à la vie sportive départementale.

2. Championnat Départemental Salle 2028

L'organisation de ce Championnat en Salle 2028 est programmé le **30 janvier 2028**.

Le club de Narbonne se porte candidat pour l'organisation de cette compétition.

Toutefois, les représentants du club précisent qu'ils doivent au préalable obtenir la mise à disposition d'une salle adaptée. Un rendez-vous devra être pris avec l'élus en charge des sports de la commune afin d'étudier cette possibilité.

3. Championnat Départemental TAE National et International

Le Championnat Départemental TAE National et TAE International se déroulera à Narbonne le **6 juin 2027**.

Comme lors de la saison précédente, un départ spécifique à **30 mètres** sera mis en place afin de permettre aux archers débutants de découvrir la compétition dans des conditions adaptées à leur niveau de pratique.

Cette formule ayant été appréciée, elle est reconduite dans l'objectif de favoriser l'accès à la compétition et de développer la pratique du tir extérieur au sein du département.

4. Championnat Départemental Nature

Le club de Bizanet se propose d'organiser le prochain Championnat Départemental nature

La date de la compétition reste à définir. Le club est invité à se positionner rapidement afin de permettre l'inscription de cette manifestation au calendrier départemental et d'en assurer la bonne préparation.

Le Comité Directeur remercie le club de Bizanet pour sa candidature et reste dans l'attente de la confirmation

Formation

1. Formation Encadrant de Club et Brevet Fédéral Initiateur (BFI)

• Formation Encadrant de Club

Cette formation permet aux licenciés de participer à l'accueil et à l'accompagnement des nouveaux archers au sein de leur association. Elle apporte les connaissances de base en matière de sécurité, d'animation de séance et d'encadrement des débutants.

- **Dates** : 26 et 27 septembre 2026 et 13 mars 2027

➤ Formation Brevet Fédéral Initiateur (BFI)

Le Brevet Fédéral Initiateur constitue la première qualification fédérale d'encadrement. Il permet d'encadrer des séances d'initiation et de progression des archers sous la responsabilité du club.

Afin d'optimiser l'organisation, le premier week-end de formation sera commun avec celui de l'Encadrant de Club.

Dates :

- 26 et 27 septembre 2026 (tronc commun avec l'Encadrant de Club)
- 28 et 29 novembre 2026
- 23 et 24 janvier 2027
- 14 mars 2027

Le Comité Départemental assurera la mise en œuvre de ces formations avec le soutien de l'équipe régionale de formation.

Les besoins identifiés dans les clubs sont estimés à **5 à 6 personnes intéressées** par ces formations.

➤ **Coûts (devis) :** Encadrant de club : **1 687 €** BFI : **2 765 €**

Pour les licenciés du département de l'Aude, le CD11 prendra en charge une partie du coût via une tarification réduite. Les stagiaires extérieurs au département seront soumis à un tarif plus élevé, correspondant à l'absence de cette prise en charge.

Ces formations seront inscrites au calendrier fédéral par Patrick, et chaque licencié intéressé devra s'inscrire via le site de la Fédération.

Afin de favoriser la participation aux formations proposées par le CD11 et d'atteindre un nombre suffisant de candidats, une réflexion est menée sur les moyens de communication à renforcer.

Pauline se propose de développer la communication sur les réseaux sociaux afin de promouvoir les formations auprès des licenciés et des clubs des départements voisins

Cette communication viendra en complément des informations diffusées par les canaux habituels de la FFTA. L'objectif est d'améliorer la visibilité des formations, de toucher un public plus large et d'encourager davantage de licenciés à s'engager dans les parcours de formation proposés.

Préparation de l'Assemblée Générale du CD11

La préparation de l'Assemblée Générale du CD11 est présentée aux membres du Comité Directeur. La date est fixée au **27 novembre 2026**.

Lors de cette assemblée :

- Patrick présentera le rapport relatif aux stages jeunes ;
- La Présidente présentera les rapports concernant les résultats sportifs de la saison, les stages adultes ainsi que le Challenge Mortreux.

La Présidente informe également de son indisponibilité du **23 octobre au 11 novembre 2026**.

Afin de ne pas retarder les travaux préparatoires, elle demande si le budget prévisionnel, proposé par le trésorier, peut être validé par voie électronique (mail) durant cette période d'absence. Cette proposition est **acceptée par les membres du CD11**.

Les rendez-vous du CD.11

1. Gestion informatique des compétitions

Patrick rappelle aux membres du Comité Directeur son souhait de se désengager progressivement de la gestion informatique des compétitions.

Il invite les clubs à anticiper cette évolution en identifiant et en formant des bénévoles capables de prendre en charge l'informatique lors de leurs concours.

Afin de faciliter cette transition, Patrick se dit prêt à organiser des sessions de formation et à accompagner les futurs responsables informatiques dans leurs premiers pas. Il propose notamment de les aider dans la

prise en main des logiciels, la préparation des concours et la gestion des différentes opérations nécessaires au bon déroulement des compétitions.

2. Championnat Départemental Salle

Il est rappelé que le Championnat Départemental Salle est actuellement organisé sur le modèle des Championnats de France, avec un tir de qualification suivi de phases finales.

Pour toutes les armes, à l'exception du Bare Bow, les qualifications se déroulent sur blason de 40 cm et les phases finales sur trispots.

Toutefois, plusieurs remarques ont été formulées par des compétiteurs, certains estimant qu'il n'est pas toujours facile de passer d'un blason de 40 cm lors des qualifications à un tri-spot pour les duels l'après-midi. Afin de simplifier l'organisation et de conserver les mêmes repères de tir tout au long de la journée, l'idée de mettre en place le tri-spot dès les qualifications a été évoquée.

Concernant le Bare Bow, une vérification a été effectuée. Il apparaît que lors des Championnats de France, les qualifications se tirent sur blason de 40 cm et les phases finales sur trispots.

Compte tenu de ces différents éléments, il est décidé de poursuivre la réflexion sur ce sujet. La question sera remise à l'ordre du jour de la prochaine réunion afin de définir le format qui sera retenu pour les prochaines éditions du Championnat Départemental Salle.

2. Prochaine réunion

La prochaine réunion du Comité Directeur se tiendra en visio-conférence le **4 décembre 2026**.

Jean-Luc assurera la maintenance technique et le bon fonctionnement de la visio-conférence.

Fin de la séance 21h 30

La Présidente

